

Biens non réclamés

Les provinces de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Québec ont adopté une réglementation concernant les biens non réclamés. Par conséquent, Canoe Financial a mis en œuvre des politiques et des procédures pour repérer les épargnants pour lesquels nous détenons des biens non réclamés si leur dernière adresse connue se trouve dans l'une de ces trois provinces. Les biens non réclamés peuvent comprendre des parts de fonds communs de placement, des titres de sociétés en commandite et des chèques, et sont considérés comme « non réclamés » dans les cas suivants :

- Une communication ou un chèque a été posté à un épargnant pour lequel nous détenons un compte et qui a été retourné avec la mention « non distribuable ».
- Une lettre ou une communication a été postée à l'épargnant pour lequel nous détenons un compte afin de lui demander de prendre des mesures, mais nous n'avons reçu aucune réponse.
- Un chèque a été envoyé à un client pour lequel nous détenons un compte, mais le chèque n'a pas été encaissé.
- Un épargnant pour lequel nous détenons un régime enregistré arrivant à échéance n'a pas fourni d'instructions quant aux mesures à prendre.
- L'épargnant n'a pas manifesté d'intérêt à l'égard du compte.
- La valeur des biens non réclamés est d'au moins 250 \$ pour les titulaires de comptes résidant dans la province de l'Alberta.
- La valeur des biens non réclamés est d'au moins 50 \$ pour les titulaires de comptes résidant dans la province de la Colombie-Britannique.
- Tout bien non réclamé pour les titulaires de comptes résidant dans la province du Québec.

Canoe Financial doit communiquer avec les propriétaires individuels pour lesquels elle détient des biens non réclamés. Pour repérer ces personnes, il est possible de recourir aux moyens suivants :

- Communiquer avec des spécialistes du placement
- Rechercher d'autres comptes existants dans notre système de mise à jour des dossiers.
- Effectuer des recherches téléphoniques (annuaire, service d'assistance 411 ou www.canada411.ca).

Canoe Financial tient à jour une liste de propriétaires de biens non réclamés avec lesquels elle n'a pas pu communiquer. Si vous souhaitez effectuer une recherche dans notre base de données, veuillez communiquer avec :

Canoe Financial LP
Bureau 3900, 350 – 7^e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 3N9
Téléphone : 1 855 480-2174
Courriel : compliance@canoefinancial.com

Vous devrez présenter des documents appropriés pour valider votre statut de propriétaire, d'héritier ou de cessionnaire.